

Licence professionnelle Organisation et gestion des achats

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Organisation et gestion des achats. 2011, Université d'Orléans. hceres-02028216

HAL Id: hceres-02028216

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028216>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS-TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LP120002435

Dénomination nationale : Commerce

Spécialité : Organisation et gestion des achats

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Commerce - Organisation et gestion des achats », proposée par le département « Gestion, logistique et transport » a été ouverte en 2004. Elle vise à former les cadres des services « Achats » capables de sélectionner, tester et négocier des produits ou des prestations de services. Les connaissances et les compétences attendues relèvent de la gestion générale, commerciale, juridique et managériale. Les enseignements professionnels sont en adéquation avec les besoins du secteur. Il est possible d'accéder à cette formation soit par la voie initiale, les inscrits devant justifier d'un diplôme Bac+2 dans les secteurs de technique, de commerce, de logistique ou de gestion, soit par la voie de la formation continue après l'obtention d'un Bac+2 ou justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	50
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	0 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	76 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	44 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	40 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le pilotage de la formation est assuré par le chef du département gestion, logistique et transport de l'IUT assisté de deux directeurs d'études. L'équipe pédagogique s'appuie pour une très grande part sur des enseignants professionnels ainsi que des enseignants du second degré. Il est évoqué une disproportion de la contribution des enseignants-chercheurs par rapport aux enseignants du second degré. Le recrutement des étudiants est majoritairement celui des titulaires de BTS (47 %) alors que les L2 ne représentent qu'1 %. Cette formation est attractive comme le montre un flux d'inscrits en augmentation pour 2009, quarante étudiants en formation initiale auxquels s'ajoutent une dizaine en formation continue et VAE. L'enquête nationale montre un taux de 76 % de diplômés en emploi pour des métiers qui correspondent bien à cette formation, mais la poursuite d'études augmente, et en particulier dans la même université, s'effectuant souvent par la voie de l'apprentissage. Le suivi de l'insertion des diplômés semble peu maîtrisé avec sept réponses sur vingt-trois en 2007, et des chiffres atteignant 40 % de diplômés et 40 % de poursuite d'études, sans aucune précision sur les emplois occupés.



- Point fort :
 - L'implication des professionnels dans l'enseignement.
- Points faibles :
 - Peu d'ouverture vers les L2.
 - Une faible contribution des enseignants-chercheurs à la formation.
 - Un manque d'informations sur les indicateurs majeurs.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Il est impératif de mieux renseigner le dossier qui reste incomplet, en particulier sur les données de l'insertion professionnelle ; la dernière promotion évaluée est de 2006. Par ailleurs, certains éléments sont contradictoires, ce qui nuit à la qualité du dossier. Il est nécessaire de préciser les modalités de sélection des candidats pour identifier les choix professionnels et limiter ainsi la poursuite d'études. L'établissement doit veiller à développer un partenariat reconnu avec les entreprises du secteur professionnel concerné.